10, grande Rue
38 580 Le Moutaret
mairielemoutaret@yahoo.fr
https://lemoutaret.fr
04 76 45 08 75
Permanence le lundi de 17h à 20 h
Autres jours sur rdv

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune du MOUTARET, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la présidence de Mr GUILLUY Alain, Maire

Étaient présents :

MM GUILLUY Alain, GRAMBIN Marc, DUPELOUX DESGRANGES Etienne, DETTOMA Nicolas, MARAIS Sarah, REYNOUD Christiane,

Excusé(e)s : MM BORJA Jean-Charles, FORVEILLE Jacqueline, MONTMAYEUR Roger, RENAUD Hortense,

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc GRAMBIN

- Nombre de Conseillers Municipaux : 10
- Nombre de Conseillers Municipaux Présents : 6
- Nombre de Pouvoirs : 0
- Nombre d'Absents ou Excusés : 4

Ordre du Jour :

- Approbation du PV du 2 avril 2025
- Délibération : Actualisation du dossier de demande de subvention auprès du département 38 (Maison du Territoire Le Grésivaudan) des travaux Intérieur de l'Église Saint Jean Baptiste.
- Point sur les projets de travaux inscrits au BP 2025.
- Questions diverses.

Date de convocation : 18 juin 2025

Date d'affichage : 2 juillet 2025

Monsieur Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la Séance du 2 avril 2025 qui est approuvé **à l'unanimité. Délibération 06/2025/001.**

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

N° 06/2025/002 - Délibération : Actualisation du dossier de demande de subvention auprès du département 38 (Maison du Territoire Le Grésivaudan) des travaux Intérieur de l'Église Saint Jean Baptiste.

Monsieur le Maire rappelle, que par délibération n° 11/2023/005 le Conseil Municipal a acté le projet de travaux de rénovation de l'espace intérieur de l'Eglise Saint Jean Baptiste, pour un montant de travaux estimé par le cabinet d'architecte à 123 700 € HT.

L'estimation du montant des travaux, datant de septembre 2023, a été actualisée par un économiste de la construction qui évalue, le montant des travaux à 194 000 € HT dont

16 100 € d'honoraires de maitrise d'œuvre.

Le montant total des dépenses éligibles se monte à 194 000 €

Le plan de financement modifié, se présente ainsi :

Financement	**Montant** Subvention	**Date d'obtention** (le cas échéant)
Département	**75 000**	Montant plafonné
Etat	**24 740**	**Arrêté DETR du 07/06/2024**
Fonds de concours Aide aux petites communes	**47 130**	
Sous-total (total des subventions publiques)	**146 870**	
Autofinancement	**47 130**	
TOTAL	**194 000**	

Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de :

- Valider le montant des travaux projetés pour un montant de 194 000 € HT
- L'autoriser à solliciter une subvention de 75 000 € auprès de la Maison du territoire Le Grésivaudan
- L'autoriser à solliciter l'attribution du fonds de concours susvisé auprès des la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, avec 6 voix pour, zéro contre et zéro abstention :

- ***Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Maison du Territoire Le Grésivaudan l'attribution d'une subvention de 75 000 €.***
- ***Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution du fonds de concours susvisé auprès de la Communauté de communes du Grésivaudan***
- ***Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la délibération***

Point sur les projets de travaux inscrits au BP 2025.

❖ **Travaux : Renforcement réseau basse tension du hameau de Freydon**

Suite à l'actualisation du chiffrage des travaux à effectuer, éligibles au FACE, le montant estimé se monte à 135 000 € soit un montant nettement supérieur à l'évaluation initiale.

Le dossier en cours, pour lequel une partie du montant a été intégré au BP 2025 a été annulé, une nouvelle demande sera déposée en fin d'année pour une réalisation des travaux en 2026.

❖ **Travaux de la Halle**

Le planning d'exécution est globalement respecté pour une fin de travaux programmée fin octobre 2025

❖ **Mairie**

Un chiffrage de réfection de toiture en ardoise, intégrant isolation et suppression des cheminées a été demandée à une entreprise locale afin de préparer un dossier de subvention ;

Ce projet de travaux devra intégrer la réfection de l'appartement Sud avec changement de mode de chauffage.

❖ **Diagnostic des poteaux incendie**

Les 12 poteaux incendie ont été mesurés le 10 mars 2025, une fiche technique a été créée pour chaque poteau incendie.

Il a été convenu de mesurer à nouveau 2 PEI, le 12 (Oursière route de la Fortune) et le 2 (près de l'Eglise), le numéro1 2 compte tenu de la problématique du réducteur de pression et le numéro 2 à cause d'un compteur intermédiaire avec filtre qui réduit le débit.

Le rapport sera remis en septembre 2025

❖ **Dissolution du SIBRECSA, état d'avancement et mise en œuvre**

Présentation des scénarios. Dissolution sera effective au 01 janvier 2026

❖ **Ligne nouvelle du Lyon-Turin : préparation de la démarche de concertation**

Réunion avec SNCF Réseau du 12 mai 2025

Présentation du contenu de la réunion

Questions diverses.

L'Église sera désormais fermée pour des raisons sécuritaires, en dehors des cérémonies.

L'accès à se fera par la porte latérale Nord.
Une boite à clé sera posée, et la clef sera accessible par un code.

Les demandes d'accès à l'Eglise seront gérées par deux élues de la commune Sarah MARAIS et Christiane REYNOUD.

Un e-mail d'information à la population sera fait avec les coordonnées des deux élues.

Le secrétaire de séance,

Marc GRAMBIN

Le Maire,

Alain GUILLUY

MAIRIE LE MOUTARET (Isère) 38580